

# PROJET PÉDAGOGIQUE 2024

## ALSH ORGERES



# CONTACTS

## Accueil de loisirs

Rue Jean Clément - 35230 ORGERES

## Direction

Pauline ALLORY et Aurore DAVOUST

**06 71 86 17 35 (ALSH)**

**06 98 01 28 95 (Espace jeune)**

**[al.orgeres@famillesrurales.org](mailto:al.orgeres@famillesrurales.org)**



# Présentation Familles Rurales

Depuis plus de soixante ans, Familles Rurales participe au développement du milieu rural et accompagne des dizaines de milliers de familles dans leur vie quotidienne.

Aujourd'hui, dans près de dix mille communes, partout en France, des familles, des plus jeunes aux plus âgées, s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité qui concourent à l'épanouissement de toutes les générations dans leur milieu de vie.

Ces activités, mises en œuvre par les familles, s'attachent à faire vivre les valeurs du mouvement au travers de l'action locale, communale ou intercommunale.

Les loisirs des enfants et des jeunes sont pensés et organisés en référence aux valeurs définies dans le projet du mouvement :

- La famille lieu privilégié d'épanouissement et de construction de la personne.
- L'implication de toutes les générations.
- La responsabilité des familles et leur coresponsabilité avec des équipes d'animation.
- L'ouverture à tous, quels que soient les choix politiques ou confessionnels dans un esprit de tolérance.
- Le respect du cheminement de chacun.



Le Mouvement Familles Rurales ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Pour Familles Rurales, exprimer ses idées et respecter celles des autres constituent un acte essentiel de citoyenneté. Par la recherche permanente de l'écoute et du dialogue se construira une société plus solidaire qui développe la capacité à vivre ensemble et éduque à la non-violence et au respect. Familles Rurales est partenaire des collectivités locales, de l'Etat, des institutions et des instances européennes.

### **Nos objectifs sont de :**

- Favoriser le développement de l'enfant, lui permettre de se construire, d'apprendre à « vivre ensemble », de développer ses compétences, de découvrir des activités en s'amusant tout en respectant son rythme.
- Rendre l'enfant acteur de ses activités, l'accueil de Loisirs doit lui permettre de s'exprimer, proposer, choisir.
- Permettre l'apprentissage de la vie collective où l'enfant est reconnu et respecté en tant qu'individu.
- Contribuer à ce que l'enfant ait des responsabilités à sa mesure qui lui permettent de découvrir ses capacités à travers la pratique d'activités, apprendre le respect et la solidarité.

### **Un axe transversal entre nos accueils de loisirs :**

- Permettre aux équipes éducatives d'avoir un soutien dans la mise place des projets par :
  - Des temps d'échanges et de de réflexion entre les directeurs
  - Des temps de formations pour les animateurs
  - Elaborer des actions entre les différentes structures.

# Présentation de la commune



## Délégation du service public

La Fédération départementale Familles Rurales d'Ille et Vilaine organise la gestion de l'Accueil de Loisirs pour la commune d'Orgères dans la cadre d'un contrat de concession (depuis septembre 2017) pour une durée de 7 ans.

## Implantation dans le territoire

La commune d'Orgères (environ 5 500 habitants) appartient à la communauté d'agglomération de Rennes Métropole.

Elle est située sur la deuxième couronne à 15km au sud de Rennes et elle est desservie par le réseau de transports péri-urbain de Rennes-Métropole.

## Présence de différents secteurs éducatifs, de la petite enfance à la jeunesse

Un pôle municipal Enfance-Jeunesse et vie scolaire (restaurant municipal, animations scolaires et périscolaires et coordination Enfance-Jeunesse) :

- L'école publique maternelle et primaire « Les grains d'Orge »
- Le collège « Andrée Récipon »
- L'école privée « Sacré Coeur »
- L'espace-multimédia « Belvédère »
- La bibliothèque

Un tissu associatif varié constitué de 40 associations sportives et culturelles (foot, basket, hand, danse, gym, cuisine, couture...).

# Présentation de la structure

## Localisation

Pour assurer le bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs d'Orgères, la commune met à disposition le bâtiment adjacent au groupe scolaire public de la cantine ainsi que l'école maternelle. Cette mise à disposition est partagée avec la garderie municipale.

**Bien situé, au coeur de la commune, l'accueil de loisirs peut bénéficier des équipements suivants :**

- la bibliothèque
- l'EMAJ (Espace Multi-Activités Jeunesse)
- le complexe sportif
- l'aire de jeux
- le cyberespace
- la Plumelière
- les commerces

## Composition des bâtiments

- Un hall d'entrée (accueil) ;
- Deux grandes salles d'activité ;
- Une cuisine (réfrigérateur et placards) ;
- De l'école maternelle (salle de motricité, BCD) ;
- Des sanitaires et une douche ;
- Une buanderie (machine à laver, sèche-linge) ;
- La salle de motricité de l'école maternelle + la salle de sieste et de garderie ;
- Des extérieurs.



# Périodes et fonctionnement

## Les mercredis

Pendant la période scolaire  
Sur inscription au préalable  
Ouverture de 7h30 jusqu'à 18h30.

## Les vacances

D'hiver, de printemps, d'été avec une semaine de fermeture entre le 12 et le 16 août 2024 ainsi que le 30 août, d'automne et de fin d'année

## Inscriptions

Afin de permettre d'organiser au mieux l'accueil des enfants (nombre d'animateurs, de repas, ...), les familles doivent les inscrire à l'avance et avoir fourni tous les renseignements et autorisations parentales nécessaires sur le portail famille.  
Il faut prendre contact avec l'accueil de loisirs pour avoir plus de renseignements.

## Politique tarifaire

La politique tarifaire de la fédération favorise le droit aux loisirs pour tous, selon le principe d'équité et de solidarité. Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient CAF ou MSA de chaque famille.  
Un courrier de relance est envoyé aux familles si leur facture n'a pas été réglée, puis un deuxième et une mise en demeure si pas de réponse (règlement intérieur).



## Public accueilli et fréquentation

L'accueil de loisirs d'Orgères accueille les enfants de 3 à 12 ans (dès 2 ans et demi, s'ils sont scolarisés), majoritairement habitants de la commune, mais aussi ceux habitant les communes avoisinantes.

### Fréquentation en moyenne (en 2023) :

Les mercredis = 116 J/E (+11)

Les petites vacances = 77 J/E (+22)

Les grandes vacances d'été = 66 J/E (+6)

J/E \* : journée enfant

L'accueil de loisirs est un lieu pour tous. Tout enfant, quelle que soit la nature de son handicap, doit pouvoir y être accueilli. Les spécificités des enfants porteurs de handicap nécessitent que cet accès leur soit prévu à l'avance. Selon le type, un animateur pourra être référent auprès de ce type de public pour les moments délicats de la journée. Nous pouvons compter sur le Pôle Ressource Handicap, à la fédération départementale d'Ille et Vilaine, qui accompagne et sensibilise les animateurs à l'accueil d'enfants en situation de handicap.



# Une journée type



ENFANCE  
Bien grandir

ALSH ORGÈRES

## Journée type 3 - 6 ans



7h30 - 9h30 : accueil, coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société ...

9h30 - 9h45 : préparation de la salle de sieste, rangement des salles, comptage et répartition des enfants par groupe, regroupement, présentation des activités.

9h45 - 11h00 : activités  
◦ déroulement et rangement avec les enfants.

11h00 - 11h30 : jeux libres sur la cour, rangement si besoin, préparation du temps calme et passage aux toilettes, lavage des mains.

11h30 - 12h30 : repas

12h30 - 15h30 : sieste pour les plus petits (2 animateurs se relaient).

12h30 - 13h30 : temps calme pour les autres dans la salle de motricité (obscurité avec des lectures d'histoire).

13h30 - 14h00 : récréation pour ceux ne dormant pas.

14h00 - 14h15 : rassemblement pour répartition et présentation des activités.

14h15 - 15h30 : activités  
◦ déroulement et rangement avec les enfants.

15h30-15h45 : passage aux toilettes, lavage des mains.

15h45 - 16h30 : goûter à la cantine

16h30 - 17h00 : jeux libres sur la cour, dans la salle de motricité ou BCD.

17h00 - 18h00 : tous les enfants jouent sur la cour

18h00 - 18h30 : départ au centre des grands.



ENFANCE  
Bien grandir

ALSH ORGÈRES

## Journée type 6 - 12 ans



7h20 : arrivée du premier animateur.  
◦ mettre en place les jeux et mise en route les tablettes.

7h30 - 9h30 : accueil, coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société ...

9h30 - 10h00 : rangement des salles, répartition des enfants par groupe, regroupement, présentation des activités.  
◦ 6 - 8 ans (CP, CE1) ;  
◦ 8 - 12 ans (CE2 et plus).

10h00 - 11h30 : activités  
◦ préparation, déroulement et rangement avec les enfants.

11h30 - 12h15 : coins ludiques, jeux libres.

12h15 - 12h30 : passage aux toilettes, lavage des mains.

12h30 - 13h30 : repas

13h30 - 14h00 : temps calme et rangement.  
◦ jeux calmes ;  
◦ repos.

14h00 - 14h30 : jeux extérieurs libres.

14h30-14h45 : regroupement, présentation des activités.

14h45 - 16h00 : activités  
◦ préparation, déroulement et rangement avec les enfants.

16h00 - 16h15 : passage aux toilettes.

16h15 - 16h45 : goûter, bilan des activités.

16h45 - 18h30 : coins ludiques et libres.



# Composition de l'équipe d'animation

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme professionnel de l'animation et des animateurs qualifiés (BAFA, équivalent ou stagiaire, et de non-diplômés). Pour garantir au maximum la continuité du projet et une cohérence dans le fonctionnement, le poste de direction est un CDI, ainsi que le poste de direction adjointe et 8 animateurs en CDI. Les CEE renforce l'équipe selon les effectifs.



# La direction

## Rôle et missions

- Il doit défendre son idéologie auprès de l'organisateur, des animateurs et des familles.
- Il est le garant de la sécurité physique et affective des enfants et de l'équipe.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il doit faire en sorte que son équipe soit cohérente et dynamique et respecte le projet pédagogique.
- Il doit être disponible et à l'écoute des animateurs, des enfants, des familles, des intervenants et des agents, en organisant des réunions.
- Il gère les relations avec les différents partenaires permettant ainsi la réalisation du projet pédagogique.
- Il gère son budget, l'administratif et l'équipe d'encadrement.
- Il a un regard sur les activités proposées.
- Il a un rôle de formateur vis-à-vis des animateurs et du suivi et évaluation des stagiaires.

# La direction adjointe

## Rôle et missions

- Le directeur adjoint seconde pédagogiquement et administrativement le directeur.
- Il veille à la continuité éducative des enfants et au bon relationnel avec les enfants et les familles.
- En collaboration avec le directeur, il élabore et met en œuvre le projet pédagogique du centre.
- Il organise et encadre les activités selon le rythme et les besoins des enfants.
- Il participe à l'organisation et s'assure au quotidien du bon fonctionnement.
- Il assure un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.
- Il veille au respect et à l'application des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Il participe à la gestion administrative et financière de l'ALSH et de l'Espace Jeunes.

# L'animateur.rice

## Rôle et missions

- Il est à l'écoute des enfants, de leurs besoins, envies et attentes.
- Il doit instaurer un dialogue avec chaque enfant.
- Il doit respecter l'enfant en tant qu'individu et être tolérant.
- Il contribue à la réalisation du projet pédagogique dont il a eu connaissance.
- Il doit être dynamique, être positif et motivé pour mener à bien ses activités.
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il fait noter les problèmes survenus au cours de l'accueil (même minimes) dans le cahier de transmission.
- Il doit faire preuve de curiosité pour élargir ses connaissances.
- Il veille au bon déroulement :
  - des activités (selon l'âge des enfants, il les mène jusqu'au bout, il explique les consignes de rangement du matériel).
  - des sorties (respecter, faire respecter les règles de sécurité, essayer de prévoir l'imprévu).
  - de la vie quotidienne (attentif à l'hygiène, correct dans sa tenue et dans ses propos).



# L'animateur.rice

## Ses qualités

- Être responsable.
- Être motivé, affirmer son engagement, ses convictions, ses valeurs, son intérêt à prendre part au projet pédagogique.
- Faire preuve d'initiative, s'investir, anticiper, réagir face à l'imprévu, s'adapter aux différentes situations dans la bonne humeur.
- Faire preuve de réactivité, diriger, animer un groupe d'enfants d'une manière efficace et agréable.
- Être sociable, entretenir de bonnes relations avec les autres, participer aux activités collectives, respecter l'autre, le comprendre.
- Savoir communiquer, informer, savoir écouter, s'exprimer avec clarté, travailler en équipe.
- Être créatif, rechercher des idées nouvelles, mettre à disposition ses compétences pour faire avancer le projet.
- Être autonome, s'assumer, ne pas dépendre des autres.
- Être ponctuel, respectueux de l'organisation.
- Communiquer avec les parents, être le lien entre le centre et leur enfant.

# Les objectifs pédagogiques

## PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE CONSTRUIRE LEUR JOURNÉE DE LOISIRS SELON LEURS CHOIX

- Donner aux enfants la liberté de choisir et de pratiquer différents types d'activités (sportives, artistiques et manuelles).
- Donner le choix aux enfants la liberté de participer aux activités.

## CRÉER UNE DYNAMIQUE DE GROUPE AUTOUR DE PROJETS

- Rassembler les enfants autour de différents projets.
- Permettre aux enfants volontaires de participer activement.
- Un animateur est référent des projets avec les enfants.

## DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT À PARTIR DE LEURS CAPACITÉS

- Permettre à chaque enfant d'avoir des repères dans l'espace et dans le temps.
- Permettre aux enfants de faire eux-mêmes.
- Mettre en place des « rituels » pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes....)



# Les objectifs pédagogiques

## DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ PAR LA DIVERSIFICATION DES SUPPORTS PERMETTANT DES APPRENTISSAGES

- Proposer des activités pour développer l'imaginaire, la créativité et la construction de leur épanouissement.
- Encourager l'équipe à promouvoir des activités dans le but d'éduquer tout en s'amusant à travers divers supports tels que la musique, le théâtre, l'art, la peinture, la danse, les musées.

## FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

- Maintenir un esprit de solidarité en développant un esprit d'équipe, de coopération et de bienveillance sur les temps d'animation, jeux collectifs.
- Accepter que chacun soit différent tout en étant nos égaux en transmettant des valeurs telles que la laïcité dans les structures.

# Évaluation du projet pédagogique

Évaluer le projet pédagogique, c'est prendre du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

Évaluer : c'est comparer les résultats attendus aux résultats obtenus, mesurer leur écart et travailler à le réduire avec l'ensemble de l'équipe.





# Objectif visé : permettre à chaque enfant de se construire à travers une plus grande autonomie et en lien avec les phases de son développement

## Indicateurs qualitatifs :

- Évolution des initiatives des enfants
- Satisfaction des enfants et des familles, ainsi que de l'équipe d'animation
- Évaluation visuelle, qualitatif et quantitatif de l'utilisation des différents espaces

## Résultats attendus :

- Prise d'initiatives évolutives des enfants
- Sentiment d'efficacité personnel de l'enfant "*je peux y arriver seul*"

## Indicateurs qualitatifs :

- Diversifier les activités
- Évaluation des activités par les enfants

## Résultats attendus :

- Proposer des activités à thème dans le projet d'animation
- Varier les types d'activités
- Créer des espaces de jeux et d'expression



## Objectif visé : donner à l'enfant la possibilité de « ralentir le rythme »

### Indicateurs qualitatifs :

- Mise en place du temps calme pour les 6-12 ans après les repas
- Mise en place de la sieste pour les moins de 6 ans après les repas

### Résultats attendus :

- Moins de fatigue chez les enfants
- Être capable de répondre aux besoins de l'enfant

## Objectif visé : permettre aux enfants d'exprimer leurs choix

### Indicateurs qualitatifs :

- Être capable de prendre en compte l'avis de chacun et de l'accepter
- Permettre à l'enfant d'être acteur au sein de son accueil de loisirs
- Capacité à s'adapter afin de laisser l'enfant agir et proposer

### Résultats attendus :

- Les enfants ne s'ennuient pas
- Les enfants participent et demandent de revenir à l'accueil de loisirs
- La qualité des interventions

# Objectif visé : favoriser le vivre ensemble

## Indicateurs qualitatifs :

- Permettre à l'enfant de trouver sa place au centre
- Apprendre à vivre et à faire ensemble
- Respect du personnel encadrant
- Respect des locaux et du matériel

## Résultats attendus :

- Respect de la vie en collectivité
- Les tâches collectives sont réalisées avec entraide et écoute de chacun
- Détérioration ou non du matériel
- Des outils sont mis en place pour comprendre le rôle et les attentes de chacun
- Politesse et bienveillance



# Évaluation stagiaire BAFA

Des entretiens ont lieu, tout au long du stage, une écoute et une aide permanente est mise en place pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs diplômés référents et sur la direction. Des interventions du directeur sur le terrain pendant les activités ont régulièrement lieu afin d'accompagner et conseiller le stagiaire sur :

- La mesure régulière de l'avancée de chacun.
- La mesure des attentes et des acquis individuels et collectifs.
- La possibilité d'instaurer une relation privilégiée.
- Déterminer les connaissances du stagiaire.
- Cerner ses lacunes.
- S'adapter au public.
- Cerner ses attentes vis à vis du directeur.

# Perspectives

Ce projet pédagogique est le cadre permettant à l'équipe de direction et d'animation de répondre aux besoins et attentes des enfants. Des évaluations régulières permettront de réajuster et d'améliorer les actions tout au long de l'année.

